



Les belles vitrines p. 4 et 5

La Ville est attachée à ses commerces de proximité en tant qu'acteurs importants du lien social. Mais face aux phénomènes globaux, son rôle reste limité.

Peau neuve sur le web p. 8 et 9

La Ville a repensé son site internet et celui du Rive Gauche. Nouveaux services en ligne, newsletter, infos, tout est désormais à portée de clic... mais sans renoncer à l'accueil physique.

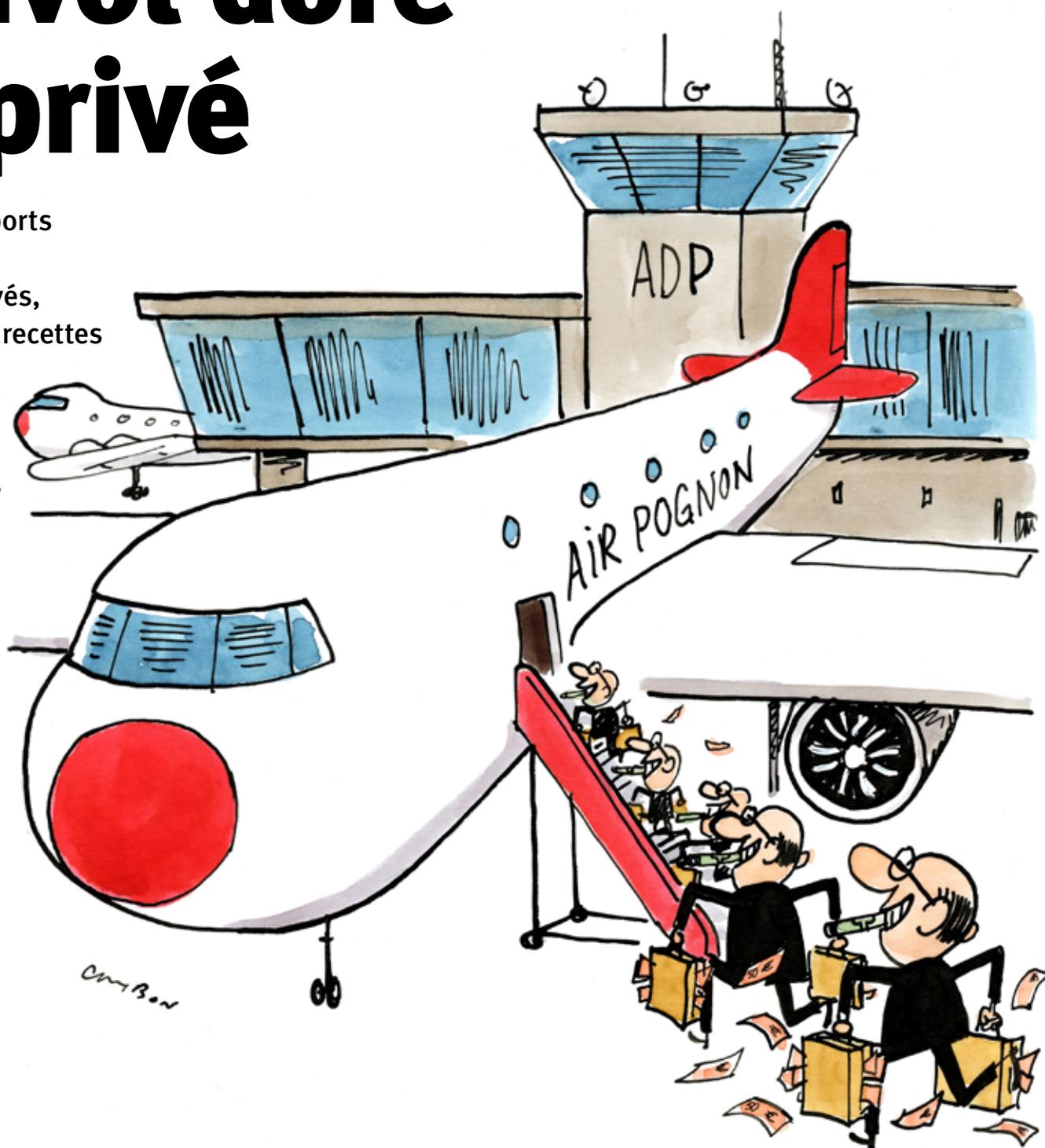
C'est de l'art ! p. 18 et 19

L'émotion reste la plus belle porte d'accès à l'art mais encore faut-il en avoir les clés. Sans les mots, l'œuvre et le public peuvent parfois ne pas se rencontrer.

L'envol doré du privé

En cédant Aéroports de Paris (ADP) aux intérêts privés, l'État réduit ses recettes aux dépens des citoyens qui voient leurs services publics davantage fragilisés.

p. 10 à 13



En images

SPORT

Le gymnase Ampère rouvre ses portes

Les travaux sont achevés au sein du gymnase Ampère. L'équipement sportif rouvrira donc ses portes dès la rentrée de septembre avec un parquet et une toiture neufs, des vestiaires réaménagés, un local vestiaire plus grand, des accès améliorés et la mise en place d'un dispositif de traitement de l'air. Entièrement rénové, le gymnase Ampère accueillera donc très vite les scolaires, les Animalins, les associations sportives et les activités municipales.



26 JUILLET

La quête de sens

Vendredi 26 juillet, après qu'une messe a été célébrée en l'église Saint-Étienne par Dominique Lebrun, archevêque de Rouen, les Stéphanois-es ont pu se retrouver à l'espace Georges-Déziré pour une cérémonie républicaine en mémoire de Jacques Hamel, prêtre catholique. Attaché à « *une quête de sens* » face à un acte qui n'en finit pas de marquer les pensées, le maire Joachim Moysse en a appelé à une « *consolidation des valeurs de notre République* » pour protéger les plus faibles, conforter le bien-vivre ensemble et reconnaître le rôle majeur des communes, au plus près des préoccupations humaines. Selon le premier édile toujours, pour porter ses aspirations, l'éducation et la culture restent « *indispensables pour lutter contre l'obscurantisme et le fondamentalisme* » dans une ville « *en voie de réparation* ».

JOURNÉE DES ASSOCIATIONS

Le grand choix

Pour cette édition 2019, la journée des associations sera encore une occasion offerte à tous les Stéphanois-es d'aller à la rencontre de celles et ceux qui contribuent à animer la Ville et à entretenir les liens entre les habitants de la commune. Rendez-vous samedi 7 septembre à la salle festive, de 10 h à 18 h pour découvrir les activités de plus d'une cinquantaine d'associations grâce notamment à de nombreuses démonstrations auxquelles le public sera invité à participer. Dans tous les registres du sport, de la culture, des loisirs et de l'engagement social, cette journée constituera un moment idéal pour les premières inscriptions.

PLUS D'INFOS Journée des associations, samedi 7 septembre, salle festive et ses abords, rue des Coquelicots, de 10 h à 18 h. Entrée libre.



SÉCURITÉ PUBLIQUE

Les occupants de Sorano bientôt évacués

Face au danger vital auquel sont exposés les occupants de la copropriété privée Sorano, la Ville met tout en œuvre pour les mettre à l'abri.

Le 19 août, les occupants ont été informés par voie d'affichage et par contacts individualisés que « la Ville – accompagnée par des services de l'État – a engagé des démarches afin de préparer une évacuation prochaine du bâtiment ». Chacune des soixante-seize familles occupant l'immeuble est accompagnée dans son relogement.

Les informations relatives à cette évacuation programmée seront communiquées sur le site internet de la Ville (saintetiennedurouvray.fr).



PHOTO: DRONE PRIÈS

ÉDUCATION

La roulotte éducative part en tournée

Lieu de ressources et d'animation, la roulotte éducative est destinée à diversifier l'offre de loisirs sur les temps périscolaires et durant les vacances scolaires. Diabolos, cordes à sauter, jeu de croquet et de quilles, mikado géant, jeux de cartes géants...

La roulotte éducative contient plus d'une cinquantaine d'activités avec à la fois des jeux sportifs et des jeux de société, tous à disposition des enfants. Ce dispositif ambulant porté par la Ville entamera sa tournée dès le 2 septembre à l'école Henri-Wallon et jusqu'à la fin de l'année en passant par les écoles élémentaires Joliot-Curie 1, André-Ampère et Jules-Ferry. Durant les vacances, la roulotte éducative se posera au sein du centre de loisirs de la Houssière.



À MON AVIS

Demandons les moyens nécessaires pour les écoles

Dans quelques jours aura lieu la rentrée scolaire. Le dédoublement des classes de CE1, après celles de CP l'an passé, a nécessité une mobilisation des équipes municipales qui auront travaillé d'arrache-pied tout l'été pour créer les conditions d'une bonne rentrée.

Ces mesures de dédoublement sont assurément une bonne chose, néanmoins elles ne sont pas sans impacts sur le budget municipal. Aussi, avec le député Hubert Wulfranc, j'ai demandé et obtenu du ministère de l'Éducation une rencontre au plus haut niveau afin de revendiquer les moyens nécessaires pour nos écoles. L'objectif est de faire en sorte que les conditions d'accueil et d'enseignement pour nos enfants soient les plus satisfaisantes possible. C'est le sens de notre ambition éducative à Saint-Étienne-du-Rouvray. Je vous souhaite à toutes et à tous, une très bonne rentrée scolaire.

Joachim Moysse

Maire, conseiller régional



Directeur de la publication :

Jérôme Gosselin.

Directrice de l'information et de la communication : Sandrine Gossent.

Réalisation : service municipal d'information et de communication. Tél. : 02 32 95 83 83 - serviceinformation@ser76.com / CS 80458 - 76 806 Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex.

Conception graphique : L'ATELIER de communication.

Mise en page : Aurélie Mailly, Émilie Guérard.

Rédaction : Fabrice Chillet, Stéphane Nappez.

Secrétariat de rédaction : Céline Lapert.

Photographes : Éric Bénard (E.B.), Jean-Pierre Sageot (J.-P.S.), Jérôme Lallier (J.L.), Loïc Seron (L.S.)

Illustrations : Cambon/Iconovox. **Distribution :** Benjamin Duthell. **Tirage :** 15 000 exemplaires.

Imprimerie : IROPA 02 32 81 30 60.

COMMERCES

L'offre et la demande

Parce que le commerce ne se résume pas qu'à l'économie d'un territoire, la Ville demeure attentive à la dimension sociale de ce secteur qui contribue à la cohésion de la commune.

La présence des commerces, leur diversité, leur proximité et leur répartition équitable dans les quartiers participent du bien-vivre à Saint-Étienne-du-Rouvray. La Ville met donc tout en œuvre pour les soutenir « aussi bien sur le haut que sur le bas de la ville », souligne Fabienne Burel, adjointe en charge des com-

merces et des services de proximité. *Mais la situation est difficile, à Saint-Étienne-du-Rouvray, comme partout. Les commerçants qui partent à la retraite ont bien du mal à trouver des repreneurs.* »

Un service public

Confrontée à cette difficulté, la Ville s'attache à défendre et à promouvoir des atouts multi-

ples. « *Le commerce joue un rôle fondamental de service public. Il s'agit de répondre très concrètement aux besoins de la population stéphanaise* », indique Fabienne Burel qui insiste sur l'importance de préserver cette offre « *pour les personnes âgées en particulier mais aussi pour les familles monoparentales quand il est plus facile par exemple d'aller chercher une baguette en fin d'après-midi près de chez soi sans être obligé de prendre une voiture pour aller dans un supermarché.* » Si l'intention est noble, elle se heurte néanmoins à une réalité moins florissante et une offre déficitaire.

Sur le bas de la ville, et le centre ancien, on assiste à une disparition du commerce de bouche, une fragilité qui ne tient pas spécifiquement à Saint-Étienne-du-Rouvray mais qui coïncide avec une tendance nationale. Dans le même temps, la Ville entend ne rien lâcher sur ses ambitions. « *La question des circulations et du stationnement demeure des principes essentiels qui favorisent l'attractivité et l'accessibilité des commerces du côté de la place de l'Église qui devrait être refaite prochainement. C'est sur ces aspects que nous*



◀ La Ville met tout en œuvre pour que l'offre commerciale réponde aux besoins de toute la population.



Il revient aux Stéphanaï-s de faire vivre les commerces locaux pour assurer la pérennité de leur activité.

PHOTOS : J.-P. S.

Les coulisses de l'info

Près d'un-e Stéphanaï-s sur quatre considère que la Ville doit porter ses efforts sur le cadre de vie. À ce titre, l'offre commerciale constitue un des arguments les plus importants pour atteindre cet objectif. Mais dans quelle mesure la Ville peut-elle peser pour faire avancer les choses dans le bon sens et répondre aux attentes des habitants ?

LIBRES ET INDÉPENDANTS Pouvoirs limités

Les Stéphanaï-s sont nombreux à interpeller la Ville lorsqu'un commerce ferme ou lorsqu'ils-elles estiment que la diversité de l'offre fait défaut. Une occasion de rappeler que la Ville ne peut pas tout en la matière. Son champ d'intervention est prescrit par la loi du 2 et du 17 mars 1791 qui dans son article 7 énonce le principe du « commerce libre et indépendant ». Les pouvoirs publics n'ont donc pas à interférer avec la libre entreprise qu'il s'agisse notamment des commerces sédentaires ou non sédentaires. Concrètement, cela signifie que la Ville n'a pas à choisir un emplacement spécialement dédié pour une poissonnerie ou une pharmacie ou à sélectionner les commerçants qui désirent s'installer sur le marché. Néanmoins, la Ville n'est pas non plus totalement démunie face à cette question de l'offre commerciale. Elle conserve le pouvoir d'impulser en travaillant notamment sur l'urbanisme et en définissant des pôles commerciaux pour développer l'attractivité de la commune. Un raisonnement global. Pour le commerce non sédentaire, le marché du Madrillet, la Ville demeure responsable de son organisation via un arrêté qui fixe son règlement. Il revient alors au maire de délivrer des autorisations d'usage de l'espace public. Là encore, il n'est pas question de mettre quiconque à la porte mais de privilégier les activités les moins représentées au gré des départs de chacun afin de développer la diversité de l'offre et répondre ainsi à tous les besoins.

allons travailler », explique Fabienne Burel. L'autre versant de la solution revient aux habitants eux-mêmes car la Ville n'est pas toute-puissante en la matière (lire colonne de droite). « La contrepartie pour les Stéphanaï-s, s'ils veulent que les commerçants s'installent et qu'ils demeurent à Saint-Étienne-du-Rouvray, c'est de jouer le jeu et de faire vivre ces commerces », rappelle Fabienne Burel.

Le cœur de la ville

Sur le haut de la ville aussi, la réflexion se poursuit avec le Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) qui s'articule autour de trois éléments clefs : les équipements publics, l'aménagement de l'espace public et les commerces. « Pour que le commerce fonctionne, il faut qu'il soit recentré », tranche Fabienne Burel. Un dispositif qui intègre bien sûr le marché depuis qu'il a retrouvé la place de la Fraternité le 26 juin dernier avec des allées plus aérées, une meilleure gestion des déchets et prochainement la mise en place d'une aire de glanage. L'objectif majeur reste d'améliorer les conditions de travail des commerçants et de satisfaire les

besoins des consommateurs. « Aujourd'hui, le marché fonctionne à plein régime avec une zone de chalandise très importante jusque dans l'Eure. Mais parfois sur une offre limitée et qui ne s'adresse pas à tout le monde », précise Hélène Foucher, responsable des affaires économiques à la Ville. Un nouveau défi à relever pour le bien-vivre des habitants et le dynamisme des commerces stéphanaï-s. ■





◀ Pour la rentrée scolaire 2019 et les années à venir, l'objectif demeure de donner les moyens à tous les écoliers de travailler dans de bonnes conditions sur l'ensemble du territoire de la commune.

PHOTO : J. L.

RENTRÉE SCOLAIRE

La ville se prépare

La rentrée scolaire 2019 à Saint-Étienne-du-Rouvray sera placée sous des auspices à la fois positifs et préoccupants. Des créations de postes nombreuses d'un côté et des établissements saturés de l'autre. La Ville demeure vigilante.

Chaque année, avant même la rentrée scolaire, il s'agit de guetter les premiers chiffres avancés par l'Éducation nationale. Et une fois de plus Saint-Étienne-du-Rouvray se distingue avec neuf ouvertures de classes supplémentaires. Au programme : une ouverture à l'école André-Ampère, deux à l'école Joliot-Curie I, une à l'école Joliot-Curie II, deux à l'école Paul-Langevin en co-intervention dans les classes de CE1, une à l'école Louis-Pergaud et deux à l'école Henri-Wallon. Une conséquence directe à la fois de la réforme Blanquer en faveur des dédoublements de classe en CP et CE1 pour les écoles en réseau d'éducation prioritaire (REP) et d'une hausse régulière de la démographie scolaire. Pour rappel, en 2018, 3 500 écoliers avaient fait leur rentrée dans les dix-neuf écoles maternelles et élémentaires de Saint-Étienne-du-Rouvray.

« Ces ouvertures de classes sont toujours des bonnes nouvelles pour la Ville, confirme

David Fontaine, adjoint en charge des affaires scolaires. *Notre commune continue d'attirer de nouveaux habitants grâce à une politique urbaine dynamique et une offre de services publics accessible à tous les habitants.* » La situation n'est pas idyllique pour autant alors que plus de la moitié des écoles de la commune sont surchargées et qu'une fermeture de classe de maternelle est programmée à Victor-Duruy. « Une situation inacceptable », insiste David Fontaine qui refuse de clore le sujet alors que les besoins sont importants dans ce quartier.

Les enjeux et les moyens

L'enjeu est donc à la fois de s'adapter aux conséquences des réformes de l'État et à cette politique de développement urbain portée par la Ville. Difficile pourtant de pousser davantage les murs quand certaines salles dédiées à la musique sont converties en salle de classe, par la force des choses.

« Il nous faut rééquilibrer les moyens sur

toute la ville », explique David Fontaine, alors que l'école Paul-Langevin avec ses 400 élèves a davantage des allures de collège, que Joliot-Curie est à saturation et que l'école Ferry-Jaurès mériterait de passer en REP.

Dans ce sens, lors du conseil municipal de juin, les élus ont voté en faveur d'une modification de la carte scolaire dans le secteur Duruy-Curie afin d'éviter les classes surchargées à Curie et la fermeture d'une classe à l'école Duruy. À terme, il faudra également construire des classes supplémentaires. Un projet de nouveau groupe scolaire est d'ailleurs à l'étude, du côté de la rue Pierre-Semard.

En attendant, attentive aux conditions d'accueil des écoliers, la Ville investit chaque année dans des travaux d'entretien et de rénovation de son patrimoine scolaire. À titre d'exemple, pendant les vacances, la toiture de l'école Curie II a été refaite ou encore des travaux de peinture à Ampère élémentaire. ■

SPECTACLE

Cendrillon au pied des immeubles

Cendrillon, la pièce de Joël Pommerat, sera jouée place Jean-Prévoist le 12 septembre, avec la complicité du Rive Gauche. Une réécriture drôle et folle du conte à la pantoufle de verre.

DANS LE CONTE DE PERRAULT, CENDRILLON A BIEN DES MALHEURS. Renommée Sandra par l'auteur de théâtre Joël Pommerat, la petite en a tout autant, des malheurs. Mais on rigole bien plus que chez Perrault. Même si Sandra aurait elle aussi bien des raisons de se poudrer les fesses de cendres (chez Perrault, elle est surnommée Culcendron). « *C'est un thème extrêmement triste sur le papier, reconnaît Camille de La Guillonnière, le metteur en scène. C'est triste comme une enfant qui doit gérer la mort de sa mère, mais Pommerat sait utiliser ça avec un humour formidable qui lui permet de dénoncer plein de choses de notre société, comme le refus de vieillir. Il a une manière de parler de sujets forts avec beaucoup d'autodérision et d'énergie.* » Autant de qualités de premier plan quand on joue à l'extérieur... Surtout si le temps est maussade. Mais quand on s'appelle la compagnie « Le Temps est Incertain mais on joue quand même ! », eh bien, on n'est pas en sucre...

Spectacle et pique-nique

Ce *Cendrillon*-là, drôle et décalé, est donc

ici réécrit par le même Pommerat que le jeune public stéphanois a pu applaudir au Rive Gauche en février 2018 avec un autre conte revisité (*Le Petit Chaperon rouge*). Mis en scène par Camille de La Guillonnière sur le mode tout terrain, *Cendrillon-Sandra* renoue avec la tradition du théâtre de tréteaux qui allait, jadis, de ville en ville, loin des scènes fermées et de leur infranchissable « quatrième mur ». « *Dans nos spectacles, il n'y a jamais de quatrième mur, il y a toujours un dialogue frontal avec le public. Du coup, ce qui est un inconvénient dans une salle devient un gros avantage en extérieur. Un oiseau, le klaxon d'un camion, les cloches d'une église, on arrive à les intégrer dans le spectacle, ce qui le rend encore plus vivant. Les acteurs sont très au présent avec ce qui se passe autour d'eux.* » Preuve supplémentaire de ces murs qui tombent : à l'issue du spectacle, les spectateurs sont invités à partager un grand pique-nique avec les comédiens... Et pas dans les cendres. ■

INFOS *Cendrillon*, jeudi 12 septembre, place Jean-Prévoist, 18 h 30. Gratuit.



◀ Le spectacle *Cendrillon*, écrit par Joël Pommerat et mis en scène par Camille de La Guillonnière, aborde la question du deuil avec drôlerie et autodérision. La représentation sera suivie d'un pique-nique avec les comédiens.

PHOTO: PASCAL RIONDY

COURRIER

Encore des retards à La Poste...



PHOTOS: J.L.

Depuis mi-juillet, de nombreux-ses Stéphanois-es ont de nouveau constaté une flambée des retards de distribution de leur courrier. En

cause : une réorganisation du métier de facteur dont la plateforme industrielle courrier (PIC) stéphanoise est l'une des pilotes au niveau national. Alerté par des Stéphanois-es victimes de cette accumulation de retards, le maire Joachim Moysse a adressé un courrier au directeur régional de La Poste le 29 juillet. Dans ce courrier, le maire pointe « l'arrêt de la préparation des tournées par les facteurs eux-mêmes » comme la source de cette nouvelle vague de dysfonctionnements (lire *les Stéphanois* n° 189, 193, 198, 201, 208, 211, 217, 219, 231). Depuis mi-juillet, ce n'est plus le facteur qui trie le courrier en amont de sa tournée mais des équipes distinctes « *qui n'ont pas toujours la connaissance du métier et des tournées* », explique Robert Lelièvre facteur CGT à Saint-Étienne-du-Rouvray. *Le Stéphanois* consacrera un article plus approfondi dans son numéro du 3 octobre (n° 266) à cette réorganisation du métier de facteur et à ses conséquences sur le service dû aux usagers.

SITES INTERNET

Du nouveau sur la toile !

Saint-Étienne-du-Rouvray dévoile cet été son nouveau site internet municipal et le site dédié au centre culturel Le Rive Gauche. Deux espaces sur la toile qui conjuguent le souci de rendre accessible à tous un maximum d'informations et de valoriser le territoire stéphanois. Ces outils se doteront progressivement de démarches en ligne pour faciliter la vie des usagers qui le souhaitent.

saintetiennedurouvray.fr

Un nouveau site internet, c'est un peu comme une nouvelle fenêtre qui s'ouvre sur un monde. Le "monde" stéphanois s'affiche désormais dans un tout nouvel habillage, avec de nouvelles fonctionnalités.

Pour l'internaute, saintetiennedurouvray.fr rassemble un maximum d'informations et de réponses aux questions qu'il se pose, en lien avec le territoire. Histoire de la ville, projet municipal, rendez-vous à venir, retours en images, panorama des activités municipales, archives du *Stéphanois*, délibérations du conseil, panel de démarches en ligne... les raisons de surfer sur le site sont nombreuses.

LES +

- UNE MEILLEURE LISIBILITÉ
- UNE NAVIGATION SIMPLE ET CLAIRE
- UN SITE "RESPONSIVE" QUI S'ADAPTE AUTOMATIQUEMENT À LA TAILLE DE L'ÉCRAN

BON À SAVOIR

Des articles d'information spécifiques au web seront très régulièrement mis en ligne, en complément de la parution du *Stéphanois* qui devient mensuelle.

180

C'est le nombre de pages dont dispose aujourd'hui le site de la Ville.



C'EST PRATIQUE!



- **Un agenda en ligne** sur lequel il est possible de suggérer un événement.

- **Une barre de recherche** comme outil essentiel de la navigation permettant de trouver ce que l'on cherche très rapidement.



- **Des annuaires** des services municipaux, des associations, des commerces afin de trouver très vite tout contact utile.



- **Un plan interactif** pour localiser les points d'intérêts du territoire.



- **Un kiosque** qui donne à voir l'ensemble des publications municipales.

- **Des accès directs** pour découvrir en un clic les menus des enfants, consulter les postes à pourvoir ou interpeller M. le maire.

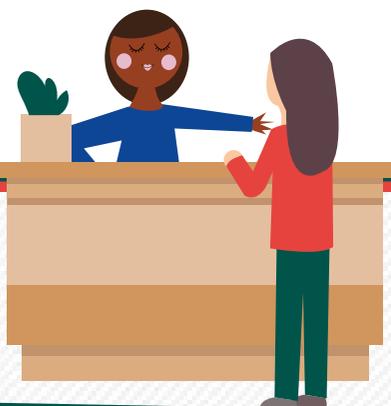


DÉMARCHES EN LIGNE

Les élus ont fait de la **modernisation des outils numériques municipaux** une **priorité**. Ce développement doit répondre aux attentes des habitants pour qui régler ses factures en ligne, estimer son quotient familial, remplir un formulaire de demande de travaux ou répondre à une annonce d'emploi en ligne, constitue un progrès en leur facilitant le quotidien.

Pour les autres, la Ville maintient son attachement aux accueils physiques dans les services et propose même en différents endroits un accompagnement spécifique afin de garantir à tous un accès à ses droits.

Pour l'heure, l'offre de services dématérialisés, accessible depuis le bouton "Mes démarches" est relativement limitée. Elle va croître sensiblement dans les mois à venir.



LA VILLE ET MOI

• Le site de la Ville est structuré autour de quatre rubriques : LA VILLE, EN PRATIQUE, LES ACTUALITÉS, LA VILLE ET MOI. Cette dernière recense les différents dispositifs ou outils mis à disposition des habitants afin qu'ils s'investissent dans la vie de la cité, qu'ils interpellent le maire, qu'ils développent un projet ou qu'ils contribuent au fleurissement de la ville.

• En bas de pages, un formulaire invite régulièrement l'internaute à signaler une erreur ou à proposer un complément d'information. Assurément, la vigilance et l'expérience de l'utilisateur sont essentielles pour garantir la mise à jour du site.



LES RÉSEAUX SOCIAUX STÉPHANAIS

sont accessibles directement depuis le site de la Ville, **n'hésitez pas à nous suivre sur**



et très prochainement sur



ABONNEZ-VOUS À LA LETTRE D'INFO

Pour ne rien rater des dernières informations ou des nouvelles fonctionnalités mises en place sur le site... il suffit de s'abonner directement sur saintetiennedurouvray.fr.

Recevez la première lettre dans votre boîte mail le 20 septembre prochain !

lalivegauche76.fr

LE RIVE GAUCHE

SCÈNE CONVENTIONNÉE D'INTÉRÊT NATIONAL DANSE SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY

Le centre culturel stéphanois lève le voile, sur sa saison 2019/2020, sa nouvelle ligne graphique et son site internet.

Les équipes à l'œuvre ont misé sur la clarté, la convivialité et la facilité à trouver l'information recherchée pour découvrir la première saison concoctée par la directrice Raphaëlle Girard.

Autre nouveauté, la billetterie en ligne offre à chacun la possibilité, depuis son canapé, de se construire un abonnement à son image et ce à partir du 2 septembre.

Les places à l'unité seront, quant à elles, en vente à partir du 10 septembre. Là encore, ceux qui préféreront rencontrer et échanger avec l'équipe du théâtre pour acheter leurs places sont les bienvenus sur place, aux mêmes dates.



La grande braderie de l'État

Pour l'État, c'est confirmé, la solution pour sauver le service public passe par le recours au privé. La méthode : liquider les bijoux de famille au plus offrant pour renflouer les caisses et servir les actionnaires. Les jours d'Aéroports de Paris (ADP), de la Française des jeux (FDJ) et des routes nationales dans le giron de l'État sont comptés.

Les éléments de langage sont posés depuis longtemps. Villepin, Sarkozy, Valls ont tous contribué à leur manière à faire prospérer ce concept d'améliorer l'efficacité du service public tout en renforçant les contrôles et la législation, grâce au privé. Dans les faits, le gouvernement brade, supprime, liquide une partie des services publics en particulier

dans les champs de l'énergie et des transports. Revue de détails.

Gare à l'atterrissage

En tête de liste, le projet de privatisation d'Aéroport de Paris (ADP) ne cesse d'entretenir des interrogations et des oppositions non moins nombreuses. En 2019, l'État ne possède déjà plus que 50,6 % du capital de

cette société fondée en 1945 par le gouvernement provisoire de la République française et il s'obstine à céder le reste à des intérêts privés. Mais pourquoi un tel acharnement à liquider une société si hautement stratégique, bien au-delà même des enjeux financiers ? Dans les faits, ADP concentre actuellement pas moins de 80 % du trafic aérien avec l'étranger et détient donc des

Les coulisses de l'info

Pourquoi parler d'Aéroports de Paris (ADP) ? N'est-ce pas l'affaire des Parisiens ? N'est-ce pas l'affaire de ceux qui prennent l'avion ? Peut-être pas. Car à travers la privatisation d'ADP, après celle des autoroutes en 2005 et de bien d'autres secteurs stratégiques, c'est le modèle de l'État protecteur du bien commun qui est encore attaqué au nom des intérêts privés.

infrastructures d'intérêt public. Pourtant, l'option retenue par le gouvernement dans le cadre de la loi Pacte est de transformer cette société en une concession exploitable pendant soixante-dix ans. Une durée exceptionnellement longue mais qui doit permettre néanmoins à l'État de récupérer son bien s'il le désire. Une hypocrisie de plus... En effet, d'ici soixante-dix ans, rien ne garantit que l'État sera en mesure de racheter ses parts. S'agit-il de défendre les intérêts nationaux ou ceux d'une poignée d'industriels, d'actionnaires et de patrons de grands groupes ? Une question qui vaut pour bien d'autres projets de liquidation du bien public...

Les routes en déroute

Plus terre à terre, l'avenir des routes nationales reste attaché à quelques lignes figurant dans la loi mobilité. Juste un amendement, adopté par l'Assemblée nationale et qui prévoit de « faire porter, par une délégation de service public, la création ou l'aménagement d'infrastructures à gabarit routier afin de faciliter, sécuriser, fluidifier l'accès à une autoroute ou aux itinéraires qui la prolongent ». Là encore, beaucoup de tours et de détours pour éviter de dire clairement les choses. Dans les faits, cela revient à offrir aux sociétés d'autoroute la prise en charge d'une partie des routes nationales. Raison invoquée officiellement : les routes sont en mauvais état et l'État n'a plus les moyens de les entretenir. La recette a fait ses preuves : à force de laisser le réseau à l'abandon, il arrive toujours un moment où l'ardoise devient trop salée. Et les privés peuvent faire semblant de passer pour des sauveurs. Mais les privés ne sont pas des philanthropes. Le revers de la médaille, c'est que les sociétés d'autoroute proposent

de récupérer ces sections mal en point « en échange d'une prolongation de la durée des concessions ». Dans le même temps, ils ne manqueront pas de justifier une augmentation des tarifs des péages pour prendre en charge l'entretien des routes nationales concédées. Prendre les autoroutes pour payer les routes nationales, la jolie déviation vraiment. Un jackpot assuré pour Eiffage et Vinci qui contrôlent déjà à elles seules près de 90 % du réseau.

À contre-courant

Au fil de l'eau, l'État se tient prêt aussi à privatiser d'ici 2022 pas moins de 150 barrages hydroélectriques. Un engagement une fois encore majeur quand on sait que ces infrastructures assurent 12 % de la production électrique du pays et 70 % de notre électricité renouvelable. Une ressource stratégique, propre et renouvelable, accessible facilement pour répondre à des besoins urgents et de surcroît la moins cher à produire. Les opérateurs privés auront-ils le même souci de l'intérêt général ? « *Les privés n'hésiteront pas à faire monter le prix du mégawatt*, lance Dominique Pani, délégué CGT de la Fédération des mines et de l'énergie. *Ils spéculeront sur la ressource, joueront sur l'offre et la demande, comme dans une pratique boursière* » (lire Dossier État à vendre – *Le Stéphanois* n°246). De l'autre côté, en embuscade, Bruxelles aussi agite le drapeau rouge contre la position de monopole d'EDF qui détient 85 % du secteur hydroélectrique. Une excuse supplémentaire pour l'État si tant est qu'il en eût besoin. En avril dernier, le député Hubert Wulfranc a déposé une proposition de résolution invitant le gouvernement à exclure le secteur hydroélectrique du champ de la directive européenne 2006/123/CE

organisant la privatisation et la mise en concurrence des activités et services. En vain.

Le gros lot

Dans une même dynamique, l'État est prêt à se débarrasser de la Française des jeux (FDJ). Une ressource importante pourtant. En 2017, les recettes fiscales des jeux s'élevaient à 5,52 milliards répartis sur les activités des casinos, des paris hippiques mais aussi des paris sportifs, poker en ligne et les jeux de grattage et tirage type loto. Là encore, les arguments de l'État en faveur de cette liquidation du bien public sont à double tranchant. Côté face, Bruno Le Maire, le ministre des Finances, répète à l'envi que le renforcement de la régulation sera la condition préalable, et non négociable, à toute privatisation. Comme si une meilleure régulation pour lutter contre l'addiction n'était pas compatible avec l'État. Concrètement, il s'agira de passer par une autorité indépendante en charge du contrôle de l'ensemble des jeux d'argent sur le territoire national. Une manière de regrouper en quelque sorte ce qui dépend d'un côté du ministère de l'Intérieur pour ce qui concerne les casinos, d'un autre côté le ministère de l'Agriculture pour le PMU et enfin Bercy pour la FDJ. Noble intention mais qui se heurte à d'autres priorités, du moins du côté du ministère de l'Intérieur qui n'est pas prêt à lâcher les casinos, sources inépuisables d'indics et de liens avec le blanchiment d'argent et les trafiquants de toute volée. Côté pile, l'enjeu de la privatisation de FDJ est bien moins poétique : décrocher du cash en abondance ! Un coup de bluff qui coûte cher quand on sait que l'addiction chez les jeunes ne cesse de flamber et comme toujours au jeu, c'est la banque qui gagne. ■

ADP : le crash du siècle

« Complexe et injustifié » selon la Cour des comptes, le montage financier de la privatisation d'ADP asséchera les finances de l'État et lui coupera les ailes dans un secteur très stratégique.



Entre juillet et septembre 2018, et malgré les protestations d'une poignée de parlementaires d'opposition, la loi Pacte* et son processus de privatisation d'Aéroports de Paris (ADP) passaient sous les radars médiatiques... « Heureusement, il y avait l'affaire Benalla », se serait vantée Aigline de Ginestous, une proche du président et cheffe de cabinet de la secrétaire d'État Agnès Pannier-Runacher.

Révélés par *Médiapart* en février dernier, ces propos d'une conseillère du gouvernement témoignent du caractère pour le moins (d)étonnant du montage financier alors imaginé pour privatiser le leader mondial de la gestion des aéroports : « On craignait que la procédure d'indemnisation [des actionnaires] que nous avons prévue pour la privatisation d'ADP soulève des oppositions. En fait, les députés ont à peine regardé. Tout est passé sans problème », ajoutait, toujours selon *Médiapart*, la conseillère Aigline de Ginestous.

Double effet fric cool

La procédure d'indemnisation qu'évoque la conseillère de Ginestous est celle qui prévoit de verser entre 500 millions et un

milliard d'euros aux actionnaires privés d'ADP pour cause de... privatisation. Pour bien comprendre, il faut s'imaginer que les actionnaires privés actuels d'ADP, parmi lesquels Vinci et le Crédit Agricole (Predica), ont été jusqu'alors intéressés aux profits des aéroports parisiens « pour l'éternité ».

En cédant ses parts au secteur privé pour une durée de soixante-dix ans (une durée inédite dans ce genre d'affaire), l'État prive ses co-actionnaires privés actuels d'un droit aux profits éternels. Autrement dit, parce qu'il les prive d'éternité, l'État se montre très soucieux de la sécurité financière des arrièrepetits-enfants des actionnaires actuels. C'est le premier effet fric cool.

Le second effet fric cool est quant à lui inscrit dans la durée même de la « mission d'exploitation » donnée aux futurs actionnaires privés. Au terme de cette période de soixantedix ans, ADP est censé pouvoir revenir dans le giron de l'État. À condition d'indemniser de nouveau les actionnaires, décidément au centre de toutes les attentions. Mais voilà, le rachat pourrait être si élevé que l'État doive y renoncer en 2090. Voire, s'il décide

malgré tout de racheter son propre bien, aura-t-il encore les compétences humaines et le savoir-faire technique que requiert la gestion aéroportuaire ? Et sera-t-il, de plus, souhaitable de s'affranchir d'un privé censé

faire tout mieux que le service public et, en plus, en gagnant de l'argent ?

Bien entendu, la justification affichée autour de cette « mécanique budgétaire complexe et injustifiée », comme la qualifie la Cour des comptes, est toute

autre que celle d'enrichir des actionnaires sur plusieurs générations. L'enjeu annoncé par le gouvernement est de créer un « fonds pour l'innovation et l'industrie » de 10 milliards d'euros grâce à la vente d'ADP, de FDJ et d'Engie. Ce capital de 10 Md€ devrait ainsi générer 250 millions d'euros de dividendes annuels, lesquels seront censés financer « l'innovation de rupture ».

Mais s'il y a innovation, en l'occurrence, ce n'est peut-être pas du côté de la rupture numérique qu'il faudra la chercher. Elle frappe surtout du côté de la logique comptable. En effet, pourquoi escompter 250 M€ en vendant les bijoux de famille alors que ces derniers assurent déjà une

Un fonds pour l'avenir...



rente bien supérieure, et sans risques ? En additionnant** les 132 millions d'euros de dividendes perçus par l'État en tant qu'actionnaire d'ADP aux 89 millions de FDJ et aux 555 M€ d'Engie, toutes trois privatisées

sur l'autel de la loi Pacte et du Fonds pour l'innovation, on se demande pourquoi 776 M€ valent subitement moins que 250 M€ ? Surtout quand lesdits 250 M€ reposent sur du sable : « La dotation de 10 Md€ n'est, de plus, pas réellement sanctuarisée : elle est réversible [...] », s'inquiète la Cour des comptes.

Conscient de sa « rupture » comptable, la majorité macronienne joue la carte joker de l'« État régulateur » pour légitimer ses privatisations : « Le rôle de l'État régulateur sera considérablement renforcé afin de mieux protéger les intérêts des citoyens », écrit le ministère de l'Économie sur son site.

Mais pour parvenir à cette noble fin, les intérêts des citoyens, le ministère affirme sans sourciller : « Dans certains secteurs d'activité [ADP, FDJ et Engie, ndr], la régulation suffit à contrôler l'activité des entreprises sans nécessiter de présence à leur capital. » Autrement dit : vendez les parts de votre

entreprise et attendez que les nouveaux propriétaires continuent à vous écouter le doigt sur la couture du pantalon. C'est ça, la magie de la régulation !

Tel est donc l'argument de l'« État régulateur », la clé de voûte de cette entreprise de privatisation d'ADP. Souvent prompte à se décrire comme « réaliste » et « pragmatique », l'idéologie néo-libérale se montre là étrangement très confiante dans une formule que Jacques

Chevallier***, professeur à l'université Panthéon-Assas, qualifiait déjà en 2004 d'« un de ces mots passe-partout, "omnibus", un de ces "gadgets" dont le contenu est de plus en plus vague, imprécis, incertain ». Un gadget pas très net qui, en outre, finira par coûter bien plus cher que ce qu'il aura rapporté...

* Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises.

** Source : Agence des participations de l'État, dividendes versés en 2017 à l'État. Selon les 248 parlementaires à l'origine du référendum d'initiative partagée, les dividendes d'ADP s'élèveraient à 173 M€ en 2018 et à 185 M€ en 2019.

*** Source : L'État régulateur, Jacques Chevallier, Revue française d'administration publique, n°111, 2004, p. 473-482.

... et un État régulateur

RIP Référendum d'initiative partagée

« Considérant qu'aucune campagne publique d'information à destination des électeurs et électrices, ni de dispositif postal ou audiovisuel ne sont envisagés par le ministère de l'Intérieur », le conseil municipal du 27 juin dernier a décidé d'affirmer son soutien au RIP et de mettre à disposition des Stéphanois-es des points d'accès à internet à l'hôtel de ville et à la maison du Citoyen « afin de leur permettre d'enregistrer leur soutien ». Le 10 avril 2019, 248 parlementaires de gauche et de droite ont déposé une proposition de loi référendaire « visant à affirmer le caractère de service public national de l'exploitation des aéroports de Paris ». Si cette proposition de loi recueille le soutien de 4 717 396 électeurs français d'ici au 12 mars 2020, elle sera soumise à référendum, le fameux RIP.

Validé par le conseil constitutionnel dans sa décision du 9 mai 2019, le RIP demandera alors au peuple souverain de se prononcer sur la privatisation d'ADP. Si le « oui » l'emporte, le caractère de « service public national » d'ADP sera reconnu et, conformément au neuvième alinéa du Préambule de la Constitution de 1946 qui stipule que « Tout bien, toute entreprise, dont l'exploitation a ou acquiert les caractères d'un service public national ou d'un monopole de fait, doit devenir la propriété de la collectivité », le gouvernement ne pourra pas céder ses parts d'ADP aux opérateurs privés pour une durée de soixante-dix ans.

POUR SIGNER LA PÉTITION: <https://www.referendum.interieur.gouv.fr>

Tribunes libres

Élu.e.s communistes et républicains

Malgré l'incohérence que constitue le désengagement de l'État dans des secteurs clés et stratégiques, le gouvernement fait le choix de liquider ses parts dans des entreprises publiques comme Aéroports de Paris (ADP).

Cette privatisation d'ADP serait un scandale d'État qui profiterait avant tout aux intérêts privés. Elle marquerait de façon forte, une fois de plus, la braderie complète de nos entreprises publiques. Souvenons-nous des sociétés de péages de nos autoroutes : le manque à gagner pour les caisses de l'État est conséquent.

C'est la raison pour laquelle notre groupe appelle les Stéphanois-es à s'emparer du référendum d'initiative partagée qui est pour la première fois proposé aux Français et dont l'objectif est d'exiger un vote pour accepter ou non cette privatisation.

Pour signer, rien de plus simple. Il faut aller sur le site internet suivant : www.referendum.interieur.gouv.fr et suivre les instructions. La Ville met à disposition des points d'accès pour vous aider à signer à la mairie et la Maison du citoyen. Enfin, lors de la journée des associations, il sera possible de proposer son soutien grâce à la mise en place d'ordinateurs spécialement mobilisés pour cela.

TRIBUNE DE

Joachim Moysse, Francine Goyer, Pascal Le Cousin, Jérôme Gosselin, Murielle Renaux, Michel Rodriguez, Fabienne Burel, Najia Atif, Carollane Langlois, Marie-Agnès Lallier, Francis Schilliger, Nicole Auuvray, Daniel Vezizé, Hubert Wulfranc, Didier Quint, Jocelyn Cheron, Florence Boucard, Gilles Chuette, Agnès Bonvalet.

Élu.e.s socialistes écologistes pour le rassemblement

L'été se termine et déjà il faut penser à la rentrée. Pour les services municipaux elle commence dès le début juillet. Ils ont répondu aux exigences de la priorité pour l'éducation que les élus et les élus ont définie. Il s'agit pour notre groupe de contribuer à répondre aux besoins et aux aspirations de nos enfants. Si notre ville est forte de plusieurs atouts, nous savons combien une action politique municipale de gauche est nécessaire puisqu'elle peut être déterminante pour nos jeunes.

Sans lister l'ensemble des actions, nous souhaitons ici saluer le travail effectué dans nos bâtiments. La majeure partie de toutes ces interventions ont été réalisées par la régie municipale et nous remercions les agents pour leur engagement. Des écoles ont été réaménagées suite à des dédoublements de classes et l'école Langevin va être agrandie. Plusieurs travaux de réfection ont été réalisés, dans nos écoles ou par exemple au stade Célestin-Dubois. Le gymnase Ampère, remis à neuf, sera de nouveau à la disposition des usagers. Nous souhaitons une belle rentrée aux enfants et aussi aux associations, autre richesse d'une ville, qui entament une nouvelle saison.

TRIBUNE DE

Danièle Auzou, Patrick Morisse, Léa Pawelski, Catherine Olivier, Daniel Launay, Philippe Schapman, Réjane Gard Colombel, Gabriel Moba M'buiü.

Génération.s SER

Après le Parlement européen, l'Assemblée nationale a ratifié le traité CETA de libre-échange entre l'Europe et le Canada, déjà négocié sous le précédent quinquennat. C'est une erreur historique. Avec les parlementaires Génération.s, nous nous y sommes opposés car il porte atteinte aux normes environnementales, sanitaires et sociales. Emmanuel Macron confirme qu'il préfère servir les intérêts financiers. Il a profité de l'été pour mettre la poussière sous le tapis et a confirmé ainsi son absence d'ambition en matière de lutte contre le réchauffement climatique, alors même que la commission d'experts qu'il a nommés met en garde contre les impacts défavorables du CETA sur le climat. En politique, les paroles valent moins que les actes. Parce qu'il orchestre la concurrence déloyale et les prix vers le bas, le CETA est une menace pour les productrices et producteurs, et un danger pour les consommatrices et les consommateurs. Enfin, la création de tribunaux d'arbitrage pour permettre aux entreprises d'attaquer les États en cas de différend renforce le poids des lobbies, plus soucieux de leurs intérêts financiers que de l'intérêt général.

Rejoignez le mouvement « Génération.s », 06.65.07.65.79.

TRIBUNE DE David Fontaine, Pascale Hubart, Samia Lage, Thérèse-Marie Ramarason, Antoine Scicluna.

Élu.e Droits de cité mouvement Ensemble

Non ! Macron et son gouvernement ne sont pas « et de gauche et de droite », mais de droite, bien à droite ! Toute leur politique est au service des privilégiés, des riches. Des promesses... que du bla, bla, bla ! Macron est déterminé à poursuivre la même politique avec les dégâts qui l'accompagnent. Aggravation de la précarité pour les chômeurs, attaque contre le système des retraites, baisse des budgets des services publics, les hôpitaux (des heures sur un brancard aux urgences), l'école, le droit de manifester remis en cause !

De multiples colères se lèvent, celle des Gilets jaunes des mois durant, celles des salariés dans les entreprises qui ferment, des retraités, des chômeurs... Dès la rentrée, la mobilisation s'impose pour empêcher tous les mauvais coups programmés. Signons tous la pétition nationale pour bloquer la privatisation d'Aéroport de Paris. Organisons-nous pour la défense de notre système de retraites. Exigeons des moyens pour la Santé, l'Éducation et tous les services publics. Battons-nous pour arracher l'augmentation des salaires, des pensions, des minima sociaux. C'est nécessaire, c'est possible ! L'argent existe. Alors, rendez-vous, tous ensemble, dans la rue !

TRIBUNE DE Michelle Ernès.

Élu.e.s vraiment à gauche, soutenus par le NPA

Il n'y a pas eu de trêve estivale du côté de celles et ceux qui luttent contre les politiques d'austérité et la surexploitation capitaliste : grèves des services d'urgence, des livreurs de Deliveroo, de femmes de chambre d'hôtels de luxe, de postiers, manifestations de Gilets jaunes... La colère sociale n'a pas fondu sous la chaleur !

Et du côté du gouvernement, pas de trêve non plus. La répression d'État et les violences policières ont continué. La mort de Steve à cause d'une charge gratuite de la police à Nantes lors de la fête de la musique en est une des preuves les plus dramatiques. Et le rouleau compresseur antisocial a continué sur sa lancée avec les annonces concernant notre système de retraites par répartition, que Macron et les patrons veulent définitivement supprimer. Le système « par points » a pour but de verser des pensions à minima pour l'immense majorité et d'ouvrir un large champ de développement pour les logiques assurantielles privées, accessibles seulement à celles et ceux qui en auront les moyens. Cette attaque de plus contre nos droits ne doit pas passer ! Dès le mois de septembre rejoignons toutes les mobilisations prévues dans l'unité et la détermination !

TRIBUNE DE Philippe Brière, Noura Hamiche.

BON À SAVOIR

Attention au démarchage abusif

Des Stéphanois ont été victimes dernièrement de démarchages abusifs de la part de certains fournisseurs d'électricité et de gaz, déjà dans le collimateur de nombreuses associations de consommateurs. Il faut donc rester très prudent si le commercial d'un fournisseur d'énergie se présente à votre domicile en demandant à « faire des vérifications de compteur » ou « attester de la validité des factures ». Il ne faut surtout pas communiquer une copie de la facture car il suffit de ce document pour pouvoir modifier frauduleusement le contrat d'un client, le faire résilier chez son prestataire historique et le faire basculer chez un autre fournisseur, sans que celui-ci ne s'en rende compte.

Services civiques : appel aux volontaires

La Ville propose cette année huit missions pour onze volontaires dans les domaines de la solidarité, l'environnement, la culture et les loisirs. S'adressant aux jeunes de 18 à 25 ans (jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap), le service civique permet de s'engager sans condition de diplôme dans une mission d'intérêt général au sein d'une association, d'un établissement public... Ces contrats nécessitent un engagement de vingt-quatre heures par semaine pendant huit mois. La rémunération est de 580 € net mensuel. Les CV et lettres de motivation sont à envoyer le 27 septembre au plus tard.

RENSEIGNEMENTS auprès du service jeunesse au 02.32.95.93.35 ou au point information jeunesse avenue Olivier-Goubert. Les différentes offres sont à retrouver sur saintetiennedurouvray.fr

SPORTS

FERMETURE DE LA PISCINE

La fermeture technique annuelle de la piscine a lieu du dimanche 1^{er} septembre à 12 h 30 jusqu'au dimanche 15 septembre. Réouverture des bassins et début des activités lundi 16 septembre.

NUMÉRIQUE

SENIORS CONNECTÉS

L'initiative seniors connectés a pour but d'aider les participants à maintenir leur autonomie et leur réseau social via le numérique. L'animation s'appuiera sur l'utilisation d'une tablette tactile pour un usage privé, des premiers doigts sur la tablette jusqu'à la réalisation de démarches en ligne. Séance de présentation (suivie de trois ateliers) à partir de mardi 24 septembre au restaurant Geneviève-Bourdon à 14 h.

RENSEIGNEMENTS au 02.32.95.93.58.

RENTÉE

ÉCOLES ET ANIMALINS



Lundi 2 septembre, c'est la rentrée des classes et des Animalins après l'école. Les restaurants scolaires sont ouverts dès le premier jour de classe.

URBANISME

ENQUÊTE PUBLIQUE

L'enquête publique relative au plan local d'urbanisme intercommunal se déroulera jusqu'au 1^{er} octobre 2019. La Ville est lieu d'enquête. Le public pourra consulter le dossier complet en version papier et numérique, déposer des observations sur le registre papier et le registre numérique, rencontrer le commissaire enquêteur. Le dossier est consultable au département développement territorial (DDT), en mairie centre, du lundi au vendredi, aux heures habituelles d'ouverture du service au public. Le commissaire enquêteur tiendra deux permanences lundi 9 de 14 h 30 à 17 h 30 (DDT) et samedi 21 septembre de 9 h à 12 h (accueil mairie centre).

PLUS D'INFORMATIONS : plu-metropole-rouen-normandie.fr

SECOURS CATHOLIQUE

RECHERCHE BÉNÉVOLES

Le Secours catholique recherche des bénévoles pour l'approvisionnement du magasin alimentaire le jeudi matin (permis obligatoire) et pour l'aide aux devoirs niveau primaire et collège les lundi et/ou jeudi après la classe.

RENSEIGNEMENTS au 02.35.64.18.49.

MÉTROBUS

TRAVAUX SUR LA LIGNE

Des travaux de meulage de rails vont être entrepris, de nuit, sur la ligne de métro mercredi 2, jeudi 3 et vendredi 4 octobre, de la station Jean-Zay jusqu'à l'intersection entre les rues Marx-Dormoy et du Docteur-Gallouen.

DROUJBA

COURS DE RUSSE

Les cours de russe de l'association Droujba reprendront à l'espace Georges-Déziré vendredi 13 septembre à partir de 9 h.

RENSEIGNEMENTS au 02.35.64.98.92 ou au 06.20.41.67.28.

COMITÉ DE JUMELAGE

COURS DE LANGUE

Les cours de langues du comité de jumelage reprennent à la rentrée : espagnol, anglais et allemand. Inscriptions prises lors de la journée des associations samedi 7 septembre à la salle festive.

INFORMATIONS sur le stand du comité de jumelage ou jacques.dutheil@orange.fr

REPRISE

ACTIVITÉS MUNICIPALES

Les ateliers des centres socioculturels, les cours du conservatoire de musique et de danse et les activités du service des sports reprennent lundi 16 septembre.

Pratique

CULTURE

OUVERTURE DES ABONNEMENTS AU RIVE GAUCHE

Les abonnements pour la saison 2019-2020 se font par correspondance au moyen du formulaire disponible dans le programme du Rive Gauche et téléchargeable sur saintetiennedurouvray.fr à partir du 2 septembre. Les abonnements peuvent dorénavant se faire en ligne dès le 2 septembre à 10 h. Le guichet de la billetterie (pour les billets à l'unité) ouvre au public mardi 10 septembre à 13 h. Réservations par téléphone au 02 32 91 94 94 du mardi au vendredi de 13 h à 17 h 30 ou par mail : infosarivegauche@ser76.com.

DISTRIBUTION ANNUELLE

SACS DE COLLECTE

La distribution annuelle des sacs de collecte par la Métropole a lieu mercredis 2 et 16 octobre place de l'Église de 9 h à 19 h ; jeudi 3, vendredi 4 et lundi 7 octobre place de l'Église de 14 h à 19 h ; mardi 8 octobre place de Navarre de 14 h à 19 h ; mercredi 9 octobre place de Navarre de 9 h à 19 h ; jeudi 10, vendredi 11 et jeudi 17 octobre place de la Fraternité de 14 h à 19 h ; lundi 14 et mardi 15 octobre rue de Stalingrad de 14 h à 19 h.

Agenda

CITOYENNETÉ

SAMEDI 31 AOÛT

Commémoration de la Libération

La libération de la commune par les forces de la résistance et des armées alliées sera commémorée samedi 31 août. La cérémonie, avec allocution et dépôt de gerbes, aura lieu à 10 h 30, place de la Libération.

SENIORS

MARDI 24 SEPTEMBRE

Thé dansant

Le club Geneviève-Bourdon organise un thé dansant à la salle festive de 14 h à 18 h, avec le Duo Friant. Entrée libre.

LUNDI 7 OCTOBRE

Sortie cinéma

Le service vie sociale des seniors propose une sortie au cinéma Grand Mercure d'Elbeuf. À l'affiche : *L'incroyable histoire du facteur cheval*, de Nils Tavernier, avec Jacques Gamblin, Laëticia Casta et Bernard Le Coq.

► Inscriptions lundi 30 septembre à partir de 10 h au 02.32.95.93.58. 2,50 € la place, à régler sur place (transport compris).

ANIMATIONS

SAMEDI 7 SEPTEMBRE

Journée des associations



La journée des associations se déroulera de 10 h à 18 h, à la salle festive, rue des Coquelicots. Les associations sportives, culturelles et de loisirs présenteront leurs activités (lire p. 2).

SAMEDI 21 SEPTEMBRE

Septembre ensemble

Rendez-vous de 13 h 30 à 18 h, à l'intersection des rues Paul-Langevin et du Docteur-Semmelweis. Cette année, Septembre ensemble aura pour thème « Récup'art ». Au programme : des animations gratuites (pêche aux canards, structures gonflables, jeux en bois, art floral, derbouka, ateliers créatifs, fresque, fabrication de gadgets électroniques, « smoothyclette »...), de la musique et du chant avec notamment la chorale Voix de femmes, les élèves du conservatoire et le groupe Motéma de 17 h à 18 h.

SAMEDI 28 SEPTEMBRE

Manille coincée

Le concours de manille coincée en individuel du comité des quartiers Saint-Étienne-du-Rouvray centre a lieu à 14 heures à la salle Coluche de l'espace des Vaillons. Ouverture des portes à 13 h 30.

TRANSPORT

MARDI 10 SEPTEMBRE

Permanence Astuce

Le réseau Astuce tiendra une permanence de 9 h à 12 h à la maison du citoyen. Des agents seront à disposition des usagers pour les conseiller et les accompagner pour l'achat de l'abonnement ou du renouvellement mais aussi les orienter et les guider dans leurs déplacements.

CULTURE

EXPOSITIONS

JUSQU'AU 27 SEPTEMBRE

Abstraction

Les adhérents de l'atelier photo du centre socioculturel Jean-Prévost abandonnent la photographie réaliste pour plonger dans le domaine de l'abstraction, du minimalisme...

► Centre socioculturel Jean-Prévost. Entrée libre.

DU 23 SEPTEMBRE AU 11 OCTOBRE

Les 90 ans du Foyer stéphanois

Bailleur social incontournable du paysage urbain stéphanois, le Foyer stéphanois fête cette année ses 90 ans. Une exposition fait revivre les projets et réalisations qui ont marqué toutes ces années.

► Centre socioculturel Georges-Brassens. Entrée libre. Renseignements au 02.32.95.17.33.

Automne 2019



PHOTO: PHILIPPE BRETILLE

LIVRES

Une saison romanesque

Le romancier Arno Bertina sera en résidence à Saint-Étienne-du-Rouvray du 1^{er} octobre au 31 décembre 2019. L'auteur rencontrera les Stéphanois lors de ces trois mois afin de préparer l'écriture de son sixième roman. La ville et ses habitants pourraient bien en être les personnages centraux ! Afin de permettre les rencontres, des ateliers, des conférences seront donc programmés au fil de cette saison très... romanesque. Rendez-vous sur le site internet de la Ville pour avoir la primeur du programme.

RENCONTRE

VENDREDI 4 OCTOBRE

Un écrivain, ça se fête !

On fait la fête à Arno Bertina. L'écrivain arrivera à Saint-Étienne-du-Rouvray pour ses premiers pas dans la ville qui sera le cœur vivant de son sixième roman. La moindre des choses est de lui réserver un bel accueil, non ? Mais voilà : on ne peut rien dire ! C'est une surprise. Seul petit indice : ça va être un peu... barje et on s'y rendra tous en autocar.

► De 18 h à 20 h. Gratuit. Inscriptions et réservations impératives dans les centres socioculturels Jean-Prévost, Georges-Déziré, Georges-Brassens et à l'Association du centre social de La Houssière.

CONCERT

VENDREDI 27 SEPTEMBRE

Café-concert : Martin Sixt

Martin Sixt inaugure les cafés-concerts de Déziré. Principalement influencée par la folk traditionnelle, la musique de Martin Sixt puise aussi ses sonorités dans d'autres registres, allant de l'électro-pop au répertoire lyrique.

► 20 h, centre socioculturel Georges-Déziré (entrée par le bar associatif via la cour des Vaillons). Merci à chacun d'apporter des petites douceurs rapides à manger et faciles à partager. Jauge limitée. Pas de places assises. Buvette sur place. Renseignements et réservations au centre socioculturel au 02.35.02.76.90.

RENCONTRE

MERCREDI 11 SEPTEMBRE

Présentation de la saison du Rive Gauche

Elle n'aura plus de secret pour vous la nouvelle saison 2019-2020, après cette petite heure trente ponctuée d'extraits vidéo de spectacles et en présence d'artistes.

► 19 h, Le Rive Gauche. Entrée libre. Renseignements au 02.32.91.94.94.

THÉÂTRE EN PLEIN AIR

JEUDI 12 SEPTEMBRE

Cendrillon

Lire p. 7.

Noces d'or

MONIQUE ET JEAN-JACQUES CLOUET



Ils voulaient faire du ping-pong
Mais ils n'en firent jamais
L'histoire sans être oblongue
Dans la longueur vais la rimer
Pas vraiment pongiste Monique
Par le ping était attirée
Sans se douter c'est véridique
Que son cœur pong ! chavirerait
Jean-Jacques lui aussi voulait
Sur la raquette méditer
Cette pratique le délasserait
Des côtelettes à débiter
Jean-Jacques était ouvrier
Boucher et Monique était la
Bonne de la coiffeuse à côté
À Routot vivaient ces deux-là
Et dès lors quand ils se croisaient
Leurs cœurs faisaient ping
La bonne et le boucher s'écriaient
L'amour est un kidnapping !
Un an après ils s'enlevèrent
L'un l'autre mais au ping-pong
Plus jamais ne s'essayèrent
Car il faut dire qu'à la longue
Monique et Jean-Jacques Clouet
Firent bien mieux qu'à leur tour
La moralité écoutez
Ce que ping-pong a fait amour
Jamais ne sera décloué

JEUNE PUBLIC

SAMEDI 14 SEPTEMBRE ET 5 OCTOBRE

La Tambouille à histoires

Pour bien commencer le week-end, vous êtes invité-e-s à venir écouter des histoires choisies pour les enfants de 4 à 7 ans. Des images et des mots à savourer en famille !

► 10 h 30, bibliothèque Elsa-Triolet. Entrée gratuite. Renseignements dans les bibliothèques ou au 02.32.95.83.68.

MERCREDI 25 SEPTEMBRE

Bébés lecteurs

Une invitation à venir lire et découvrir des histoires choisies pour les enfants de 0 à 4 ans. Des images et des mots à savourer en famille !

► 10 h 30, bibliothèque Louis-Aragon. Entrée gratuite. Renseignements dans les bibliothèques ou au 02.32.95.83.68.

MULTIMÉDIA

SAMEDI 21 SEPTEMBRE

MédiaThéCafé

Cet atelier multimédia présente une sélection de chaînes Youtube pour découvrir des conseils ou astuces en jardinage, bricolage, cuisine ou encore voyages. Cet atelier s'adresse à un public débutant sachant manipuler un ordinateur et naviguer sur internet.

► 10 h, bibliothèque Elsa-Triolet. Entrée gratuite. Renseignements et réservations dans les bibliothèques ou au 02.32.95.83.68.

LIVRES, MUSIQUES, FILMS

JEUDI 19 SEPTEMBRE

JeuDiscute

Le rendez-vous des bibliothécaires et des lecteurs pour partager livres, musiques et films. Un moment convivial où chacun vient avec ses coups de cœur et ses envies de découverte.

► 18 h, bibliothèque Louis-Aragon. Entrée gratuite. Renseignements dans les bibliothèques ou au 02.32.95.83.68.

LECTURE

MARDI 24 SEPTEMBRE

Atelier de lecture à voix haute

C'est la rentrée de l'atelier de lecture à voix haute « Les mots ont la parole » animé par Claudine Lambert. Dans le cadre du temps fort « Venus d'ailleurs » en novembre, les lecteurs donneront vie aux textes extraits du livre *Osons la fraternité: les écrivains aux côtés des migrants*.

► De 17 h 15 à 18 h 45, bibliothèque Elsa-Triolet. Entrée libre. Renseignements dans les bibliothèques ou au 02.32.95.83.68.

 Les personnes à mobilité réduite peuvent se rendre aux manifestations grâce au Mobilo'bus, moyen de transport leur étant réservé. Renseignez-vous au 02 32 95 83 94.

État civil

MARIAGES

Antoine Marie et Jackie Lefrançois, Noureddine Lâouini et Janis Queteuil, Rémi Gaillard et Isabelle Le Bas, Abderrahman Roudani et Fouzia Jahed, Mohamed Ben Cheikh et Florine Ragot, Malik Tlib et Touria Najjar, Wilfried Ternisien et Sylvie Colombel, Pascal Compère et Myriam Betch, Damien Naranjo et Alina Bondar, Stéphane Govain et Julie Hugnet, Bruno Agenhen et Karima Boutgaba, Tony Fréville et Agnès Coulon, Said Belmir et Hind Laroussi Mokadem.

NAISSANCES

Noé Barrois, Théo Barrois, Lucie Julien, Wissem Kouki, Erickanto Ratovovelonarivo, Elliott Thirel, Jannah Zeroual, Sarah Belabada, Hadi Boulzazen, Yliana Geslin Soudin, Rayhanna Jemala, Ayoub Khettab, Juliette Mallet, Anas Nemery, Ismaël Azdad, Lou Croissant, Mathilda Dubuc, Marwan El Yagoubi, Mason Langlois Firman, Maël Levacher, Charlie Mazon, Hawa Nthio, Nunzio Patin.

DÉCÈS

Marcel Thibaudeau, Yvonne Commin, Jeannine Ferré, Mireille Guyonvernier, Serge Lecellier, Marcelle Dominas, Antoinette N'Goma, Daniel Cloître, Jean Julien, Michèle Le Louarn divorcée Saint-Felix, Michel Macquet, Adrien Dorival, Claudine Gaillard, Gérard Lachambre, Humberto Santos Leite Silva, Bernard Martin, Ghislaine Bréant, Josette Gibert, Angie Gallo, Michel Simon, Antoinette Saviani divorcée Potin, Fernand Vouin, Geneviève Lucas, Denise Vincent, Yvette Navas, Annick Dourville, Albert Caron, Jean Bertucat, Omar Kardellas, Louise Danger divorcée Boule, Maria Peralejo Bayer, Patricia Baudere, Giovanni Strozza, Guy Fressard, Jean-Claude Chignard, Paulette Hangard, Marie-Louise Auzou, Denis Gruel, Yvette Lesourd, Antonio Vidal, Bendhaïba Tebib, Jean-Marie Lenormand, Jean Valognes, René Verdure, Rachida Marchal, Sébastien Rouby, Marie Bourdon, Antonio Gomes Correia, Tony Esnault, Marie-France Duval, El Majid Alloul, Yves Prey.

Le 6 juillet, lors de l'inauguration à l'espace Georges-Déziré, les Stéphanaï-s-es ont pu découvrir le dispositif Micro-Folie, piloté par La Villette et soutenu par le ministère de la Culture.



PHOTOS: E. B.

ART

« Donner des clés de lecture »

« En art, pas de blabla ! Seule compte l'émotion ! » Et si, sous prétexte d'éviter le vide des mots, ce tout-émotion n'était pas un moyen d'exclure les personnes qui n'ont pas toujours les clés pour comprendre l'art ?

Les coulisses de l'info

Lors de l'inauguration de la Micro-Folie à l'espace Georges-Déziré, le 6 juillet, le directeur régional des affaires culturelles, Jean-Paul Olivier, dénonçait un phénomène bien connu : malgré tous les efforts pour démocratiser l'accès à l'art, seule une petite élite sociale en profite. Et si le frein qui empêche d'accéder à l'art n'était pas celui qu'on croyait...

Le poète Hésiode disait il y a deux mille huit cents ans que les dieux avaient caché aux hommes les secrets de la nature. Sans l'art et la technique, sans le travail, les hommes n'auraient pas accès à ce qui les fait vivre. Mais quand Hésiode parle, voilà vingt-huit siècles, cet âge d'or où les choses de la nature se donnaient sans effort était déjà révolu. Et depuis belle lurette. Or, s'il est aujourd'hui plutôt admis qu'« on n'a rien sans rien », il n'est pas rare d'entendre qu'en matière d'art, les choses seraient différentes. L'œuvre s'offrirait au regard « sans explica-

tion ». « *Il faut se laisser aller* », affirme Jackye Soloy, vice-présidente de l'Union des arts plastiques (UAP) de Saint-Étienne-du-Rouvray. *Il faut se laisser aller, certes, mais après réflexion, l'artiste ajoute : « Mais tout dépend de l'ouverture de chacun à l'art et à la culture. »*

S'il ne se mesure pas en points de quotient intellectuel, ou en diplômes – loin de là –, ce degré d'ouverture reste néanmoins lié à la capacité de chacun à partager son expérience devant l'œuvre d'art. « *On a besoin de cette communication, confirme Jackye Soloy, sinon pourquoi ferait-on un vernissage au*



début d'une exposition ? C'est vrai, il y a des mots à dire sur l'œuvre, il y a peut-être une nécessité d'échanger. »

« Cheminer plus profondément dans l'œuvre »

Pour autant, l'émotion n'est pas exclue. Elle demeure même « primordiale », affirme Frédéric Mazelly, directeur artistique à La Villette, venu le 6 juillet à l'espace Georges-Déziré inaugurer le dispositif Micro-Folie (lire ci-contre). « La première émotion est souvent juste, poursuit Frédéric Mazelly, mais elle est tronquée. Les explications qui viennent ensuite permettent de cheminer plus profondément dans l'œuvre. On y gagne un plaisir supplémentaire. Après le plaisir de l'émotion, on a celui de la connaissance. »

L'« explication » reste néanmoins regardée avec méfiance. Car le danger, confie le directeur artistique de La Villette, serait la « surinterprétation » de l'œuvre : « On peut voir un tableau, par exemple, sans explication et simplement le regarder. Voir à quoi cela nous renvoie. Car l'art sert aussi à sortir de notre quotidien. C'est un pas de côté qui nous fait voir le monde autrement, qui nous surprend... »

Ne pas réserver l'art à une élite

Le point de vue est en revanche un peu différent lorsqu'on aborde la danse, un art parfois jugé plus difficile d'accès. « Pour ma part, explique Laurence Izambard, chargée de communication au Rive Gauche, je n'ai jamais entendu des danseurs ou des choré-

graphes refuser un travail d'explication sur leur œuvre. C'est même quelque chose qui nous permet d'amener des nouveaux publics, des gens qui s'étaient auto-exclus sous prétexte qu'ils se croyaient insensibles à ces formes artistiques. »

Par les mots ou par les émotions, le cheminement du spectateur est lui aussi jugé essentiel par Alexandra Bosc, conservatrice aux musées de Rouen. « C'est un des rôles centraux des musées aujourd'hui : donner des clés de lecture au public le plus large. En France, l'histoire de l'art est encore peu enseignée, si nous ne faisons pas ce travail, l'art reste réservé à une élite. »

Ainsi, les mots mis sur l'œuvre servent à donner des clés de lecture aux publics qui, parce qu'ils n'ont pas grandi dans un milieu privilégié, n'ont pas eu un contact « naturel » avec l'art. Loin donc de verser dans un quelconque « intellectualisme », des explications peuvent s'avérer utiles pour s'ouvrir aux émotions que procure l'art. Car en matière d'art, ce ne sont peut-être pas les dieux qui cachent aux hommes les secrets des œuvres. Mais bien, peut-être, les classes aisées qui rechignent encore à partager ce privilège avec les classes populaires... ■

▲ « Les Micro-Folies sont des mini-pavillons d'ambassade des grands établissements et musées nationaux », explique le maire Joachim Moysse. La Micro-Folie stéphanaise donne désormais accès à tous aux grands chefs-d'œuvre de l'art. Et, surtout, elle donne les clés pour les comprendre...

LIBRE ACCÈS

Micro-Folie, un accès à l'art grand format

« L'objectif principal n'est pas d'attirer les publics dans les musées mais au contraire de rapprocher les musées des publics. » C'est ainsi que le maire Joachim Moysse a défini La Micro-Folie lors de son inauguration à l'espace Georges-Déziré, le 6 juillet dernier. Ce lieu de vie culturelle permet de découvrir gratuitement et de manière ludique les chefs-d'œuvre numérisés des grands musées nationaux et régionaux. « C'est un nouveau pas de reconnaissance des pratiques culturelles numériques stéphanaïses », s'est félicité le maire, comparant ce dispositif piloté par le parc de la Villette et le ministère de la Culture à des « petits jalons de la culture disséminés sur le territoire national ». Animée grâce à des tablettes synchronisées à un écran géant, la Micro-Folie permet de s'immerger dans l'intimité des œuvres et d'en découvrir les secrets grâce à des contenus pédagogiques interactifs.

Avec cette Micro-Folie, Saint-Étienne-du-Rouvray fait encore figure de ville pionnière en matière culturelle. Elle compte parmi la quarantaine de villes accueillant d'ores et déjà ces « petits jalons de la culture » appelés à former, d'ici trois ans, un vaste réseau de plus de 1 000 installations en France et à l'étranger. « Ces lieux hybrides qui mêlent musée numérique, Fab Lab et espaces de convivialité sont source de démocratisation culturelle et c'est bien ce qui fait l'ADN de notre ville : permettre de rendre la culture accessible partout et pour tous, de façon ludique et gratuite », a insisté le maire. Élément de cette « ouverture » grand format, le musée numérique est doté d'un Fab Lab, un lieu où le public peut poursuivre sa découverte des œuvres grâce à différents ateliers et machines, telles une imprimante 3D et un mixeur de musique.

LE MUSÉE NUMÉRIQUE MICRO-FOLIE est ouvert le mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h et samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h (le samedi après-midi une semaine sur deux). Tél. : 02.35.02.76.90.

En images

Souvenirs de vacances

Vaste programme en juillet et en août, pour les jeunes Stéphanaï-s qui ont pu se distraire, se cultiver, découvrir des paysages avec le programme Horizons, la Micro-Folie, les Guinguettes de Déziré et les séjours à Saint-Martin-de-Bréhal, en bord de mer. De quoi faire le plein d'énergie, d'expériences et de souvenirs avant d'entamer la rentrée. Retour en images.



Crédit photos :
Jean-Pierre Sageot,
Éric Bénard,
Loïc Séron.